



**Division des
droits des Palestiniens**

Conférence internationale sur la question de Palestine

**Organisée par le
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en collaboration avec
le Gouvernement malaisien et la Perdana Global Peace Foundation**

« Soutien de l'Asie du Sud-Est aux droits du peuple palestinien »

Kuala Lumpur, les 28 et 29 février 2020

Table des matières

	<u>Page</u>
I. Introduction	3
II. Séance d'ouverture.....	4
III. Séances plénières	7
A. Première séance plénière	6
B. Deuxième séance plénière.....	10
C. Troisième séance plénière	13
IV. Séance de clôture	16
V. Principaux thèmes et recommandations	17
Annexes	
I. Programme	18
II. Résumé établi par le Président	22

I. Introduction

1. La Conférence internationale sur la question de Palestine ayant pour thème « Soutien de l'Asie du Sud-Est aux droits du peuple palestinien » s'est tenue au Centre de conférences de Kuala Lumpur les 28 et 29 février 2020, sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Elle a été organisée en collaboration avec le Gouvernement malaisien et la Perdana Global Peace Foundation et conformément aux résolutions 74/10 et 74/12 de l'Assemblée générale.

2. La délégation du Comité était composée du Président du Comité et Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, Cheikh Niang, de deux membres du Comité, le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation, Mohamad Hasrin Aidid, et le Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation, Mohammad K. Koba, ainsi que de l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation, Riyad Mansour.

3. La Conférence s'est déroulée en plusieurs étapes : une séance d'ouverture, trois séances plénières et une séance de clôture. La séance d'ouverture a été marquée par des déclarations du Président du Comité et de représentants de l'État de Palestine et de l'Organisation des Nations Unies, et par un discours du Premier Ministre malaisien, Mahathir bin Mohamad. Elle a été précédée d'une réunion de courtoisie entre la délégation du Comité et M. bin Mohamad. Les séances plénières avaient pour thème « La situation dans le Territoire palestinien occupé », « L'action de la société civile » et « Le soutien régional aux droits des Palestiniens ».

4. On a compté plus de 300 participants à la Conférence, dont des représentants d'États Membres, d'États non-membres observateurs, d'organisations intergouvernementales et d'organisations de la société civile, ainsi que des professionnels des médias accrédités (voir annexe I).

5. Le résumé du Président, les déclarations et les autres documents relatifs à la Conférence peuvent être consultés sur le site Web du Comité.

Première journée

II. Séance d'ouverture

6. Le Président du Comité et Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, Cheikh Niang, a présidé la séance d'ouverture.

7. Dans sa déclaration liminaire, M. Niang a salué la Malaisie pour son soutien de longue date à la cause palestinienne, notamment en tant que membre du Comité, et pour son action en faveur de l'exercice des droits du peuple palestinien. Il a affirmé que la recherche d'une solution juste permettant aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte, dans la paix et la prospérité et dans leurs propres États souverains, était au cœur de la question de Palestine et que le seul moyen d'atteindre cet objectif était la solution des deux États. Il a déclaré que la poursuite de l'occupation par Israël empêchait de mettre en place une telle solution. En particulier, il a mis en garde contre les groupes de pression internationaux en faveur de l'occupation, notamment en Australie, en Europe et en Amérique du Nord, qui avaient cherché à dénaturer le conflit, lequel relevait essentiellement d'une occupation et d'une colonisation illégales de la terre palestinienne par un État, Israël, en faisant croire qu'il portait sur un territoire contesté que les deux parties pouvaient revendiquer sur un pied d'égalité.

8. M. Niang a demandé aux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui avaient déjà reconnu l'État de Palestine de convaincre les pays qui ne l'avaient pas encore fait de suivre leur exemple et d'user de leurs bonnes relations avec l'Australie et l'Europe pour les inciter à s'engager plus activement dans l'établissement d'un mécanisme multilatéral de négociations entre Israël et la Palestine. Il a souligné que le conflit israélo-palestinien opposait ceux qui étaient du côté de la vérité et de la justice et ceux qui tiraient profit des discours mensongers et de l'oppression.

9. Le Coordonnateur résident des Nations Unies pour la Malaisie et Représentant du Secrétaire général à la Conférence, Stefan Priesner, a salué l'engagement sans faille du Comité à faire respecter les droits inaliénables du peuple palestinien, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, au droit international et aux accords bilatéraux. Il a déclaré que l'Organisation des Nations Unies restait déterminée à soutenir les parties dans l'action qu'elles menaient en vue de sortir de l'impasse actuelle et de revenir à des négociations constructives pour mettre fin à l'occupation et parvenir à un règlement juste, durable et global du conflit israélo-palestinien.

10. M. Priesner a salué les efforts déployés par le Comité pour organiser la Conférence durant une période de tensions au Moyen-Orient, en soulignant qu'une solution politique au conflit israélo-palestinien était plus que jamais nécessaire. Faisant référence à la vision de la paix entre Israéliens et Palestiniens soutenue par les États-Unis, il a déclaré que la position de l'Organisation des Nations Unies restait inchangée, à savoir que l'annexion israélienne des territoires palestiniens en Cisjordanie occupée, si elle était mise en œuvre, serait illégale au regard du droit international et fermerait la porte aux négociations visant à réaliser de manière viable la solution des deux États. Il a réaffirmé que Jérusalem relevait de la question du statut final et que les mesures unilatérales adoptées en vue de modifier ce statut et le caractère de la

ville étaient contraires au droit international et aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Il a invité la communauté internationale à saisir l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation pour défendre les valeurs de la Charte des Nations Unies et promouvoir à la fois la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

11. L'Observateur permanent de l'État de Palestine, Riyad Mansour, a souligné le lien historiquement fort entre la Palestine et la Malaisie et a rappelé que la Malaisie avait joué un rôle clé dans l'adoption de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, exemple parmi tant d'autres de son soutien indéfectible à la cause palestinienne.

12. Évoquant la récente proposition de paix des États-Unis d'Amérique, M. Mansour a considéré qu'il s'agissait d'un mouvement d'agression politique contre le peuple palestinien, s'inscrivant dans le prolongement de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et du transfert de l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem, et portant atteinte au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité. Il a exhorté tous les musulmans, les juifs et les chrétiens, ainsi que les Malaisiens, à faire face à leur responsabilité collective en défendant la Ville sainte et en empêchant qu'elle ne soit placée sous le contrôle souverain de la Puissance occupante. Il a souligné que si elle était mise en œuvre, la proposition des États-Unis placerait la totalité de la Palestine sous le contrôle d'Israël, ce qui en ferait une entité soumise à un système d'apartheid. Il n'était pas nécessaire d'élaborer un nouveau plan ; il convenait plutôt de se rallier au consensus mondial et de faire pression pour que les accords bilatéraux existants et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies soient mis en application.

13. Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre malaisien, Mahathir bin Mohamad, a exprimé sa fierté et sa joie face à l'engagement de la Malaisie et aux efforts constants qu'elle déployait pour améliorer le sort du peuple palestinien. Il a félicité l'ASEAN d'être parvenue à intégrer des pays ayant différents niveaux de développement économique, systèmes politiques, ethnies et cultures et a exhorté ses États membres à utiliser la coopération pour apporter la justice et la paix aux opprimés. L'ASEAN devrait faire entendre sa voix collective régionale sur d'autres sujets que le développement économique et adopter un front uni pour soutenir les droits des Palestiniens. M. Bin Mohamad a demandé que toutes les instances – ASEAN ou autres – soient utilisées pour continuer à exprimer les préoccupations et l'indignation vis-à-vis de l'occupation israélienne.

14. Faisant référence à la proposition de paix des États-Unis, M. Bin Mohamad a réaffirmé la position de son pays selon laquelle le plan était tout à fait inacceptable et grossièrement injuste. Il était contraire aux résolutions du Conseil de sécurité, au principe d'une solution à deux États fondée sur les frontières de 1967 et à la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien. L'orateur a condamné l'accord des États-Unis dans lequel il était prévu qu'Israël annexe toutes ses colonies illégalement implantées en Cisjordanie occupée et le vaste bassin agricole de la vallée du Jourdain. Il a déclaré qu'il était inacceptable que, dans le cadre de l'accord proposé, la Palestine n'ait pas le droit d'avoir une armée, alors qu'Israël contrôlerait sa sécurité, ses frontières, ses eaux côtières et son espace aérien.

15. M. Bin Mohamad a déclaré que la Nakba se poursuivait depuis plus de 70 ans et qu'aucun tribunal n'avait été créé pour les victimes palestiniennes, alors que le Tribunal de Nuremberg avait été mis en place pour juger les Allemands après la Seconde Guerre mondiale. La Malaisie continuerait à défendre les droits des opprimés tout en respectant tous les pays et leur souveraineté, indépendamment de leurs convictions idéologiques.

III. Séances plénières

A. Première séance

Situation dans le Territoire palestinien occupé

16. La table ronde, qui avait pour thème « La situation dans le Territoire palestinien occupé », était présidée et animée par le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang. Quatre personnes sont intervenues : Dalal Iriqat, professeure assistante de relations internationales ; Alex Kane, spécialiste du Moyen-Orient ; Omar Dajani, professeur de droit et Abdirahman Aynte, Directeur de la Division des partenariats stratégiques de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

17. Intervenant en visioconférence depuis la Cisjordanie, dans le Territoire palestinien occupé, M^{me} Iriqat a évoqué les retombées du plan « De la paix à la prospérité » annoncé par les États-Unis le 28 janvier 2020, qui était en préparation depuis la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, le 6 décembre 2017. Ce plan et les mesures prises par les États-Unis dans la période qui l'a précédé étaient contraires aux résolutions 242 (1967), 253 (1968), 267 (1969), 576 (1985), 578 (1985) et 2334 (2016) de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Selon des sondages récents, 94 % de l'opinion publique palestinienne rejetait cette proposition, comme l'avaient fait l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres organisations intergouvernementales. Cette opposition devrait rappeler à l'Administration des États-Unis l'importance des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, qui faisaient l'objet d'un consensus mondial et avaient permis de conclure un compromis historique avec l'Organisation de libération de la Palestine, dans le cadre duquel cette dernière avait accepté d'abandonner la résistance armée au profit des pourparlers et des négociations de paix, reconnu l'État d'Israël et accepté la création de l'État palestinien sur 22 % de la Palestine mandataire.

18. Se référant à un rapport de synthèse sur la proposition des États-Unis, qu'elle a diffusé en arabe et en anglais auprès du public palestinien afin qu'il puisse établir son propre contre-projet détaillé, M^{me} Iriqat a déclaré que le plan était divisé en deux volets. Premièrement, le volet politique abordait ce qui correspondait, dans les Accords d'Oslo, aux questions relatives au statut final, y compris Jérusalem, les réfugiés, les prisonniers, les frontières, la sécurité, les relations internationales et la souveraineté. La proposition ignorait délibérément les résolutions de l'Organisation des Nations Unies et reposait sur un cadre politique raciste dans lequel les questions liées au statut final étaient réglées de manière à servir au mieux les intérêts d'Israël. Deuxièmement, le volet économique consistait à mobiliser plus de 50 milliards de dollars d'investissements auprès des États arabes sur une période de 10 ans, sous forme de dons et de prêts, sans aide des États-Unis. En d'autres termes, cette proposition de 180 pages offrait d'ambitieuses perspectives de prospérité moyennant la réalisation d'un plan d'investissement économique pour la Palestine et le Moyen-Orient financé par la région elle-même. L'oratrice a averti que le plan mettait largement l'accent sur la normalisation des relations entre Israël et les États arabes, et s'inscrivait dans le prolongement de la tentative des États-Unis de concrétiser les ambitions coloniales des Israéliens en Palestine. Elle a déclaré que, si les États-Unis avaient fondé leur plan sur les résolutions de l'Organisation des Nations Unies et les accords bilatéraux

existants, les retombées économiques pour le Territoire palestinien occupé seraient plus élevées que celles prévues dans l'accord actuel.

19. M^{me} Iriqat a souligné que les Palestiniens devraient mettre au point une stratégie réfléchie, qui ne soit pas dictée par les événements et qui ne dépende pas de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale. La seule affirmation qu'elle approuvait dans le plan des États-Unis était que la paix était réalisable, étant donné que les Palestiniens étaient des idéalistes et des travailleurs acharnés capables de transformer la dure réalité qui leur était imposée et d'apporter la stabilité et la prospérité à toute la région.

20. M. Kane a fait porter ses remarques sur la sphère politique des États-Unis, évoquant notamment les élections présidentielles de novembre 2020 et le débat sur le conflit israélo-palestinien. Le prétendu « accord du siècle » n'avait fait qu'accélérer la polarisation politique qui régnait aux États-Unis au sujet du conflit. L'administration actuelle a considérablement ébranlé le soutien bipartisan à Israël qui permettait de maintenir le statu quo, en adoptant plusieurs mesures unilatérales – notamment la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et la promesse d'en faire autant pour les colonies israéliennes illégales – qui ont atteint leur paroxysme avec la publication d'une proposition de paix partielle.

21. La proposition avait également mis en lumière les divisions qui existaient au sein du Parti démocrate, qui faisait néanmoins bloc contre le plan. Tous les principaux candidats démocrates à l'élection présidentielle avaient affirmé leur soutien à la solution des deux États. Cependant, certains candidats avaient déclaré qu'ils empêcheraient que l'aide militaire américaine ne soit utilisée pour qu'Israël annexe des terres en Cisjordanie et qu'ils envisageraient de revenir sur le déménagement de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem pour inciter Israël à retourner à la table des négociations. De même, une coalition de démocrates progressistes élus au Congrès des États-Unis envisageait de conditionner l'aide militaire à Israël au respect des droits humains dans le Territoire palestinien occupé, alors que la direction du parti n'était pas d'accord. L'avenir de la proposition des États-Unis reposait sur le résultat de l'élection présidentielle : un second mandat du Président Trump signifierait probablement le maintien d'une posture agressive à l'égard des Palestiniens, en concertation avec Israël.

22. M. Dajani, soulignant la responsabilité des États tiers en ce qui concerne la décision des États-Unis de reconnaître la souveraineté d'Israël sur Jérusalem-Est et, par la suite, sur certaines parties de la Cisjordanie occupée dans le cadre de leur plan, a fait référence à la disposition de la Commission du droit international selon laquelle les États devraient s'abstenir de commettre ou de reconnaître comme licites des actes tels que la tentative d'acquisition de la souveraineté sur un territoire par le biais du déni du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'application du droit international étant un processus décentralisé, les actions de l'Administration des États-Unis n'auraient d'importance que celle que la communauté internationale voudrait bien leur accorder. Cependant, l'annexion juridique israélienne – même si elle n'était pas reconnue par la communauté internationale – aurait immédiatement d'immenses conséquences pratiques sur la vie des Palestiniens en Cisjordanie occupée, et officialiserait le processus insidieux d'annexion qui durait depuis longtemps. En conséquence, la non-reconnaissance de ces actes par d'autres gouvernements était une première étape nécessaire, mais insuffisante. Les déclarations des ministres des affaires étrangères condamnant les violations israéliennes du droit international et

des résolutions de l'Organisation des Nations Unies ne suffiraient pas à elles seules à transformer véritablement le conflit.

23. M. Dajani a déclaré qu'Israël n'accepterait pas le changement à moins d'y être contraint. Le seul moyen d'aller de l'avant était d'accroître la portée et l'efficacité des initiatives de la société civile, telles que le boycott et le désinvestissement. En complément de ces mesures, les gouvernements devraient mener une action concertée et notamment imposer des sanctions. En conclusion, l'orateur a déclaré que la proposition des États-Unis pourrait cependant avoir des effets positifs car elle obligeait le prochain président à faire plus que simplement recalibrer la politique nationale, ce qui rendait possible une remise à zéro complète et ouvrait la voie à la recherche d'autres solutions pacifiques, telles que le binationalisme, le fédéralisme et le confédéralisme.

24. M. Aynte a donné un aperçu du mandat et des opérations de l'UNRWA, qui fournit des services complets – y compris dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, des secours, des services sociaux et du microfinancement – à 5,6 millions de réfugiés palestiniens, notamment en administrant plus de 700 écoles dans le Territoire palestinien occupé, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, fréquentées par près de 600 000 élèves. En raison des différentes crises affrontées par les réfugiés palestiniens, l'Office a parfois dû renforcer le soutien qu'il leur apportait. Rien qu'à Gaza, l'UNRWA fournissait actuellement une aide alimentaire à un million de Palestiniens, contre 100 000 en 2007, avant le blocus israélien. Le personnel de l'UNRWA lui-même était composé à 99 % de réfugiés palestiniens.

25. En ce qui concerne les questions relatives à la proposition des États-Unis et à la situation sur le terrain dans le Territoire palestinien occupé, M. Aynte a fait écho à l'opinion de l'orateur précédent selon laquelle les Palestiniens rejetaient catégoriquement le plan parce qu'ils estimaient qu'il fermait la porte à une solution à deux États fondée sur le droit et les accords internationaux. Il a souligné que la position palestinienne avait été encore affaiblie par le changement d'attitude du monde arabe à l'égard de la question de Palestine. Dans le Territoire palestinien occupé, les tensions s'étaient aggravées depuis l'annonce de la proposition des États-Unis, les Israéliens ayant en outre intensifié leurs activités de peuplement en Cisjordanie et la démolition de biens occupés par des Palestiniens à Jérusalem-Est, le tout alors qu'il continuait d'être impossible aux Palestiniens de défendre leurs droits devant les tribunaux israéliens et d'obtenir les permis nécessaires pour édifier des constructions sur leurs propres terres. L'orateur a déclaré que, compte tenu des tensions actuelles, ce n'était qu'une question de temps avant qu'une nouvelle guerre n'éclate dans la bande de Gaza.

Débat

26. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont posé des questions sur le budget de l'UNRWA, que le Gouvernement des États-Unis avait soumis à des coupes afin de contraindre les Palestiniens à accepter leur proposition de paix ; ils ont également demandé des renseignements à propos de l'enquête de la Cour pénale internationale sur la situation dans le Territoire palestinien occupé et des scénarios possibles d'évolution du conflit après les élections américaines de novembre 2020.

27. Les orateurs ont estimé que la décision des États-Unis de réduire leur contribution au financement de l'UNRWA était représentative de l'approche punitive de l'administration actuelle envers la Palestine dans son ensemble. Cette décision avait pris l'UNRWA par surprise car un accord avait été conclu pour maintenir le financement après 2017. La campagne de collecte de fonds de l'UNRWA intitulée « La dignité n'a pas de prix », qui s'appuyait sur des promesses de contributions devant être renouvelées chaque année, avait permis de mobiliser des ressources supplémentaires.

28. En ce qui concerne l'enquête de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre qu'Israël aurait commis dans le Territoire palestinien occupé, une intervenante a expliqué qu'il s'agissait de l'un des meilleurs outils dont disposait le peuple palestinien pour obtenir réparation pour les dommages causés par Israël, mais elle s'est dit déçue par les réactions de certains États membres de l'Union européenne, qui pourraient soutenir davantage les travaux de la Cour pénale internationale. Concernant les conséquences possibles des élections américaines de 2020 sur la solution des deux États, un autre intervenant a déclaré que pendant des années, les États-Unis ont été réticents à faire véritablement pression sur Israël pour qu'il se conforme au droit international, mais que les cartes pourraient être redistribuées après le départ de l'Administration Trump.

Deuxième journée

B. Deuxième séance Action de la société civile

29. La table ronde, qui avait pour thème « L'action de la société civile », a été présidée et animée par le Représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mohammad K. Koba. Trois spécialistes sont intervenus : Akram Natsheh, coordonnateur des médias de Youth Against Settlements ; Dua'a Qurie, Directrice du Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes ; Ang Swee Chai, militante de longue date de la cause palestinienne et chirurgienne orthopédiste vivant au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

30. Participant à la séance par visioconférence depuis Hébron, M. Natsheh a décrit les activités menées par la société civile dans le Territoire palestinien occupé depuis 2008 et plus particulièrement à Hébron, qui avait un statut spécial en Cisjordanie puisque les colons israéliens s'étaient installés non seulement autour de la ville mais aussi dans le centre. Cette situation était à l'origine de violences et de violations des droits humains commises quotidiennement par les forces de sécurité et les colons israéliens. La plus odieuse datait de 1994, lorsqu'un colon israélien avait tué des Palestiniens venus prier dans la mosquée d'Ibrahim. Au cours des 26 années suivantes, la Puissance occupante avait continué de renforcer la présence des colons israéliens à Hébron et d'imposer des restrictions aux Palestiniens, notamment par la fermeture du centre-ville et des principaux marchés.

31. Dans le cadre du mouvement de résistance populaire non violente contre l'occupation israélienne, la société civile d'Hébron a mené plusieurs initiatives, dont une campagne internationale visant à rouvrir les rues aux Palestiniens et à attirer l'attention sur les mesures de ségrégation raciale imposées aux Palestiniens d'Hébron. Une organisation pour la jeunesse a contribué à créer des partenariats avec d'autres mouvements à travers le monde, en invitant des militants, des journalistes et des parlementaires à faire pression sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils fassent évoluer le statu quo à Hébron. D'autres initiatives ont été menées pour former des jeunes et leur donner des caméras afin qu'ils puissent filmer les violations commises par les forces de sécurité et les colons israéliens, le but étant de diffuser les vidéos sur les réseaux sociaux et dans les médias internationaux. En outre, Youth Against Settlements a lancé une campagne visant à apprendre aux Palestiniens à cultiver des oliviers localement et à aider les agriculteurs à récolter leurs olives dans les champs, en particulier ceux situés près des colonies israéliennes, afin de les encourager à rester dans leur ville et sur leurs terres.

32. Intervenant en visioconférence depuis Ramallah, M^{me} Qurie a présenté le Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes, qui regroupe 142 organisations non gouvernementales spécialisées dans différents domaines, dont l'éducation, la santé, la protection sociale, la culture et la promotion des jeunes et des femmes, et œuvre en faveur des Palestiniens de Cisjordanie en appuyant leur détermination, en défendant leurs droits et en faisant entendre la voix des plus vulnérables. Soixante-douze ans après la Nakba, 50 ans après l'occupation du reste du territoire palestinien et 25 ans après les Accords d'Oslo, la situation continuait de se dégrader. En outre, Israël commettait ses crimes et ses violations à répétition avec la complicité de

l'Administration des États-Unis, qui l'aidait aussi à poursuivre l'application de ses politiques de déplacement forcé de familles palestiniennes, d'expansion des colonies, de promulgation de lois discriminatoires, de destruction de logements et d'autres structures et de transfert de colons dans le Territoire palestinien occupé.

33. Ces actions avaient entraîné des conséquences : un demi-million de Palestiniens, en particulier des jeunes, étaient sans emploi, tandis que ceux qui étaient employés dans les colonies israéliennes travaillaient dans des conditions dangereuses et pénibles. La pauvreté était très répandue parmi les agriculteurs, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes, les enfants et les jeunes. M^{me} Qurie a souligné que, malgré ces circonstances difficiles et les degrés importants d'exclusion et d'hostilité, les organisations non gouvernementales palestiniennes poursuivaient leur travail en s'employant à influencer l'élaboration des politiques concernant les Palestiniens et à soutenir leur lutte contre l'injustice, pour l'autodétermination et pour la préservation de leur terre. Au nom des organisations non gouvernementales palestiniennes, elle a demandé à la communauté internationale de dénoncer la proposition des États-Unis, de soutenir la détermination du peuple palestinien, de mettre fin à l'immunité et à l'impunité de la Puissance occupante en appliquant les normes internationales de justice et le droit international, d'imposer des sanctions à Israël et de donner aux Palestiniens les moyens d'exercer leurs droits inaliénables – en premier lieu leur droit à l'autodétermination – conformément aux résolutions internationales. Elle a déclaré que les Palestiniens ne demandaient pas plus de droits que les autres, mais qu'ils refusaient d'en avoir moins.

34. M^{me} Chai a évoqué son expérience de plusieurs décennies au service du peuple palestinien au Liban et dans le Territoire palestinien occupé, notamment en tant que chirurgienne orthopédiste à la Société du Croissant-Rouge palestinien. Décrivant les souffrances des enfants palestiniens et les scènes de mort et de destruction dont elle avait été témoin pendant la guerre civile au Liban, elle a expliqué qu'elle avait découvert la volonté et la résistance du peuple palestinien dans les camps de réfugiés, pendant les années 1980. En plus du soutien qu'elle apportait aux réfugiés palestiniens en tant que médecin, elle avait témoigné devant un tribunal israélien à Jérusalem à propos des violations commises par les Forces de défense israéliennes, dans le cadre d'une commission d'enquête sur les événements survenus dans des camps de réfugiés à Beyrouth.

35. Abordant la situation actuelle, M^{me} Chai a condamné la proposition des États-Unis, qui visait à révoquer le statut des réfugiés palestiniens et leur droit au retour. Évoquant sa visite au Centre mondial de la mémoire de l'Holocauste à Jérusalem, lors de laquelle elle s'était rendue compte qu'il avait été construit sur un ancien village palestinien détruit pendant la guerre de 1948 et que, de cet endroit, on pouvait également voir l'ancien village palestinien de Deir Yassin, où de nombreux civils avaient été massacrés au cours du même conflit, elle a souligné que le fondement de toute paix au Moyen-Orient était la justice et le respect des autres, et demandé au public et aux personnes partageant les mêmes idées de placer ces principes au cœur de leur travail.

Débat

36. Interrogés à propos des effets des divisions internes entre le Hamas, à Gaza, et l’Autorité palestinienne, en Cisjordanie, sur le travail des organisations non gouvernementales palestiniennes sur le terrain, les intervenants ont admis qu’ils rencontraient des difficultés pour mobiliser des ressources et mener une action concertée. Par exemple, de nombreuses organisations avaient des antennes à Gaza et en Cisjordanie, mais il était difficile de transférer des fonds d’une région à l’autre. Les intervenants ont affirmé néanmoins que la nécessité de rétablir les droits fondamentaux du peuple palestinien primait sur le règlement politique des différends interpalestiniens. En outre, il a été souligné que, si l’occupation était rentable pour Israël, elle empêchait l’économie palestinienne de se développer.

37. Évoquant la manière dont l’Asie du Sud-Est pourrait apporter un soutien, les intervenants ont souligné qu’il serait difficile pour les organisations de la société civile malaisiennes de se rendre dans le Territoire palestinien occupé et d’aider les Palestiniens sur le terrain en raison des restrictions imposées par l’occupation, mais qu’elles pourraient contribuer à sensibiliser la population de leur pays et de la région à la question de Palestine. Des organisations caritatives pourraient aussi promouvoir des initiatives conjointes de développement et des programmes d’aide à la subsistance qui permettraient de renforcer les capacités de production de la Palestine et la détermination des Palestiniens à préserver leurs terres. À propos de la solution des deux États, des participants ont déclaré que le rôle du Comité était d’inciter les organes de l’Organisation des Nations Unies à mettre un terme à l’impunité d’Israël et aux violations des droits humains commises dans le territoire occupé.

38. En réponse aux propos et aux interventions remettant en question la validité de la solution des deux États dans un paysage politique changeant, les représentants du Gouvernement palestinien présents dans l’assistance ont souligné que la priorité était de mettre fin à l’occupation israélienne et exhorté les intervenants à ne pas tomber dans le piège consistant à débattre abstraitement de l’opposition entre la solution à un seul État et la solution des deux États et des droits des Palestiniens du fleuve à la mer. Ils ont rappelé aux participants que les États tiers avaient la responsabilité d’empêcher l’annexion des colonies illégales en Cisjordanie occupée et de mettre fin au blocus de Gaza.

C. Troisième séance

Soutien régional aux droits des Palestiniens

39. La séance plénière, qui avait pour thème « Le soutien régional aux droits des Palestiniens », a été présidée et animée par le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mohamad Hasrin Aidid. Quatre spécialistes sont intervenus : Chandra Muzaffar, Président de l'International Movement for a Just World ; Zulaiha Ismail, administratrice de la Perdana Global Peace Foundation ; Sara Saleh, représentante de l'Australia Palestine Advocacy Network ; Stuart Ward, représentant de Palestine Solidarity Campaign Thailand.

40. Évoquant le soutien régional de l'Asie du Sud-Est à la cause palestinienne, M. Muzaffar a déclaré que, de manière générale, les gouvernements de la région défendaient la cause palestinienne, et que la société affichait un soutien actif à cette cause dans certains pays et seulement un soutien passif dans d'autres. Il a estimé qu'il existait un lien entre la réduction du soutien des autorités régionales et le déclin du socialisme, citant les exemples de la Chine, qui avait ouvert son marché à l'économie mondiale, et de l'Indonésie, qui avait abandonné sa politique de gauche. Cette évolution avait aidé Israël, qui était associé au capitalisme prospère et qui avait développé son commerce d'armes, à améliorer son statut dans la région. Par exemple, Singapour avait très tôt établi des relations diplomatiques avec Israël. Bien qu'il soit difficile d'inverser ces fortes tendances capitalistes, la conscience populaire et la sensibilisation des élites pouvaient jouer un rôle correctif, comme en témoignait l'exemple de certains pays d'Amérique latine, tels que la Bolivie, Cuba et le Venezuela, qui continuaient à soutenir et à défendre la cause palestinienne avec beaucoup plus de détermination et de persévérance que de nombreux pays islamiques. L'orateur a noté que, s'il serait difficile pour les pays d'Asie du Sud-Est de faire de même, ils pourraient toutefois se permettre des ouvertures en matière de technologie, de commerce et d'investissements, ce qui pourrait faire évoluer les positions politiques vis-à-vis de la Palestine. À l'avenir, l'émergence de nouveaux pôles de pouvoir pourrait déterminer le niveau de soutien régional à la Palestine.

41. M^{me} Ismail a présenté la mission de la Perdana Global Peace Foundation, accréditée auprès du Comité, qui consistait à dynamiser l'action pour la paix et à criminaliser la guerre. La fondation prônait une approche allant au-delà du règlement des conflits et s'appuyait notamment sur la justice pour appliquer les principes de responsabilité et de restitution. À l'appui de la cause palestinienne, les priorités de la fondation et d'autres organisations non gouvernementales malaisiennes étaient d'informer la population malaisienne et de la sensibiliser au sort des Palestiniens par les moyens suivants : rencontres, dialogues, expositions et médias sociaux ; soutien à des projets d'infrastructures menés dans le Territoire palestinien occupé, tels que la remise en état de réseaux d'égouts, l'installation de stations dessalement et la fourniture de matériel aux laboratoires ; financement d'études scientifiques sur les effets des armes de destruction massive illégales sur les civils palestiniens et organisation d'initiatives contre le blocus de Gaza, telles que la Flottille de la liberté pour Gaza. Des missions d'aide humanitaire étaient menées auprès des réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. La fondation avait bâti des garderies et commencé la construction d'un centre de rééducation pour les Palestiniens blessés durant les manifestations de la Grande Marche du retour organisées à Gaza.

42. M^{me} Ismail a souligné l'engagement de la société civile malaisienne dans le mouvement en faveur du boycott, du désinvestissement et des sanctions et indiqué que les organisations non gouvernementales de la région pourraient tirer des enseignements de l'agressivité avec laquelle les organisations européennes menaient ces campagnes. Elle a proposé de renforcer le soutien à la cause palestinienne en Asie du Sud-Est, notamment par l'intermédiaire d'initiatives de lutte contre le « mémoricide » perpétré par Israël, qui vise à effacer la mémoire individuelle et collective afin de détruire la civilisation et l'identité palestiniennes. Les organisations non gouvernementales régionales pourraient également combattre l'impunité institutionnalisée des Israéliens responsables de violations des droits humains en établissant des tribunaux, ce qui pourrait donner une impulsion aux travaux de la Cour pénale internationale.

43. M^{me} Saleh a présenté l'Australian Palestinian Advocacy Network, coalition nationale d'organisations non gouvernementales qui s'employaient à promouvoir une solution pacifique de la question de Palestine, fondée sur le droit international et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies. L'objectif du réseau était d'attirer l'attention sur la question de Palestine dans les couloirs des parlements, dans les médias sociaux et auprès de tous les membres de la diaspora palestinienne en Australie. Bien que le Gouvernement fédéral australien ait apporté un soutien sans équivoque à Israël et tenté d'empêcher la Cour pénale internationale d'enquêter sur la situation en Palestine, le réseau avait récemment donné un élan important à l'action menée par les organisations non gouvernementales pour régler la question de Palestine.

44. M^{me} Saleh a déclaré que l'Australian Palestinian Advocacy Network avait favorisé la création d'alliances dans tout le pays. Par exemple, des organisations non gouvernementales avaient commencé à organiser des webinaires individuels afin de mettre en relation des jeunes de l'est et de l'ouest de l'Australie, le but étant de montrer que malgré sa complexité apparente, la question de Palestine et du peuple palestinien était simplement une lutte autochtone pour l'autodétermination. Le réseau avait également organisé un stage sur les médias et la communication afin de permettre à des jeunes Palestiniens d'Australie et de Nouvelle-Zélande ayant des expériences et des compétences variées de suivre une formation intensive dans les domaines du lobbying, de la sensibilisation et des médias. Le réseau avait ainsi fourni aux jeunes Palestiniens les outils nécessaires pour leur permettre d'attirer l'attention sur la question de Palestine par divers moyens, traditionnels et numériques. Cette approche était destinée à produire des effets exponentiels à long terme, compte tenu de l'importance de la diaspora palestinienne en Australie.

45. Représentant l'organisation Palestine Solidarity Campaign Thailand, M. Ward a expliqué comment, en 2007, il avait lancé un mouvement pour soutenir la cause palestinienne en Thaïlande. Il a décrit les efforts de sensibilisation qu'il avait déployés au fil des ans auprès du Gouvernement thaïlandais et de membres du Parlement, ainsi que les activités qu'il avait menées sur la question de Palestine en collaboration avec la communauté musulmane thaïlandaise de la mosquée centrale de Bangkok. Il a salué l'efficacité de la Mosquée centrale pour ce qui est d'organiser des expositions remarquées, auxquelles l'organisation avait contribué par divers moyens, notamment la diffusion de pétitions et de brochures. Il a décrit les obstacles culturels qui devaient être pris en compte dans les efforts de sensibilisation menés en Asie du Sud-Est, tels

que les barrières linguistiques et le coût élevé de l'interprétation, ainsi que la manière dont ces difficultés pouvaient être surmontées.

46. M. Ward a déclaré que, depuis sa création, Palestine Solidarity Campaign Thailand avait été amenée à jouer un rôle important auprès de la communauté diplomatique et du ministère des affaires étrangères. Pour illustrer la contribution de l'organisation, il a cité en exemple la reconnaissance officielle de l'État de Palestine par le Royaume de Thaïlande et l'établissement de relations diplomatiques complètes en 2012.

Débat

47. Au cours du débat qui a suivi, les intervenants ont mis l'accent sur les campagnes de la société civile en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine. Ils ont indiqué que les coalitions d'organisations non gouvernementales et les alliances en général s'employaient à collaborer pour établir un dialogue avec les principaux partis politiques de manière à faire avancer des projets de loi sur la question. Par exemple, l'Australian Palestinian Advocacy Network avait organisé un voyage dans le Territoire palestinien occupé pour neuf membres du Parti travailliste australien, au terme duquel ils étaient devenus de fervents défenseurs de la cause palestinienne dans leur parti, qui avait par ailleurs adopté une résolution reconnaissant Jérusalem-Ouest comme capitale d'Israël. Cette dernière mesure était un point important et une base à partir de laquelle la société civile pouvait agir, une fois le parti au pouvoir.

48. En réponse à une question sur l'action régionale, un autre intervenant a fait observer que l'ASEAN n'avait pas réussi à adopter une position commune à l'égard des Palestiniens. Quant à la contribution d'organisations internationales telles que l'ONU, la proposition relative à l'établissement d'une force de maintien de la paix dans le Territoire palestinien occupé ne ferait que concourir à perpétuer l'occupation israélienne. Les participants à la table ronde ont néanmoins salué l'efficacité des initiatives de résistance non-violente contre l'occupation, en particulier du mouvement en faveur du boycott, du désinvestissement et des sanctions, en dépit des campagnes de diffamation et de décrédibilisation menées par Israël.

IV. Séance de clôture

49. Dans son allocution de clôture prononcée au nom du Comité et en tant que Président de celui-ci, le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies a souligné que la Conférence, organisée peu de temps après le dévoilement de la proposition de paix des États-Unis pour la Palestine et Israël, se tenait à point nommé. Il a remercié le Gouvernement malaisien de son hospitalité et de son immense soutien à la cause palestinienne.

50. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour, a réaffirmé que les peuples palestinien et malaisien entretenaient d'excellents rapports et a exprimé le vœu que la relation entre les deux pays devienne plus fructueuse au plus haut niveau, étant donné que l'État de Palestine se trouvait à un tournant décisif et avait besoin de se concerter et de se coordonner avec ses alliés au plus haut niveau possible. Il a exhorté les États Membres à assumer leur responsabilité juridique de faire échouer le plan de paix des États-Unis et à soutenir le plan mondial existant qui prévoyait la création d'un État palestinien indépendant basé sur les frontières de 1967, ayant Jérusalem-Est comme capitale. Il a réaffirmé que la solution des deux États était le seul moyen de mettre fin au conflit et, citant le Secrétaire Général, il a déclaré qu'il n'y avait pas de plan B.

51. La Secrétaire générale adjointe du Ministère malaisien des affaires étrangères, Nadzirah Osman, a déclaré que son pays était honoré d'accueillir cette conférence, qu'il considérait comme une étape décisive sur la voie du règlement de la question de Palestine, qui se posait depuis longtemps. Elle a condamné le plan des États-Unis, le qualifiant d'agression contre la paix et de proposition mort-née, affirmant qu'il contrevenait aux efforts multilatéraux incarnés par le Comité, qui visaient à parvenir à une solution durable des deux États sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine, ainsi qu'aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et aux accords signés précédemment.

52. M^{me} Osman a assuré aux participants que le Gouvernement malaisien continuerait de collaborer avec le reste de la communauté internationale pour promouvoir les droits du peuple palestinien, notamment à l'autodétermination, à la souveraineté nationale et à l'indépendance, ainsi que le droit au retour des réfugiés palestiniens. À cet égard, la Malaisie s'est félicitée du rapport publié récemment par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui comprenait une liste de 112 entreprises ayant des activités dans les implantations israéliennes illégales, et a invité instamment tous les pays à examiner cette liste et à reconnaître conjointement que les colonies étaient contraires à l'article 49 de la Convention de Genève et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Elle a salué la décision de la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur la situation dans le Territoire palestinien occupé et invité la communauté internationale à continuer de galvaniser les efforts déployés par toutes les parties, y compris la société civile, afin de mettre un terme aux atrocités commises contre le peuple palestinien.

V. Principaux thèmes et recommandations

Les principaux thèmes et recommandations qui sont ressortis des débats sont exposés ci-après.

- Pour renforcer le soutien de la région de l'Asie du Sud-Est à la cause palestinienne, il convient d'utiliser des plateformes telles que l'ASEAN pour continuer d'exprimer les préoccupations et l'indignation des États membres concernant l'occupation israélienne. L'ASEAN devrait faire entendre sa voix sur d'autres sujets que le développement économique et adopter un front uni pour soutenir les droits des Palestiniens.
- Les Palestiniens ne devraient pas se contenter de rejeter le plan de paix des États-Unis, mais présenter une contre-proposition détaillée et élaborer une stratégie réfléchie, qui ne serait pas dictée par les événements et qui ne dépendrait pas de la communauté internationale.
- Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'établir un tout nouveau plan et qu'il suffise de soutenir le consensus mondial et la mise en œuvre des accords bilatéraux existants et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies, le plan proposé par les États-Unis devrait être considéré comme une occasion d'explorer d'autres moyens de parvenir à une solution pacifique et de réfléchir à une nouvelle vision américaine de la paix entre Palestiniens et Israéliens.
- La responsabilité des États tiers ne devrait pas seulement consister à faire des déclarations officielles condamnant les mesures unilatérales prises par les États Membres ; elle devrait également servir à renforcer la portée et l'efficacité des initiatives de la société civile.
- En partenariat avec les organisations non gouvernementales palestiniennes, la société civile malaisienne devrait tout d'abord réclamer la fin de l'occupation, puis mener des initiatives qui permettraient aux Palestiniens d'améliorer leurs moyens de subsistance et la viabilité économique de leur État, afin de promouvoir la préservation de leur terre.
- Les initiatives de la société civile menées en Asie du Sud-Est afin de promouvoir l'exercice effectif des droits inaliénables du peuple palestinien devraient faire appel aux jeunes de la diaspora palestinienne qui vivent dans la région et prévoir des formations dans lesquelles ces derniers apprendraient à sensibiliser l'opinion publique et à influencer sur les politiques visant à améliorer la situation dans le Territoire palestinien occupé.

Annexe I



Conférence internationale sur la question de Palestine

Organisée par le
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en collaboration avec
le Gouvernement malaisien et la Perdana Global Peace Foundation

Soutien de l'Asie du Sud-Est aux droits du peuple palestinien

Kuala Lumpur, les 28 et 29 février 2020

Programme

28 février 2020

15 h 30-16 heures **Séance d'ouverture**

Lieu : Hall 6 A, Centre de conférences de Kuala Lumpur

Allocutions de :

M. Cheikh Niang

Représentant du Comité pour l'exercice
des droits inaliénables du peuple palestinien
Président du Comité et Représentant
du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York

M. Stefan Priesner

Représentant du Secrétaire général
Coordonnateur résident des Nations Unies pour la Malaisie

M. Riyad Mansour
Représentant de l'État de Palestine
Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Discours d'ouverture de :

M. Mahathir bin Mohamad
Premier Ministre de la Malaisie

Pause

16 heures-18 heures **Première séance plénière**
Situation dans le Territoire palestinien occupé

Lieu : Hall 6 A, Centre de conférences de Kuala Lumpur

M^{me} Dalal Iriqat
Professeure de relations internationales, Arab American University
Conseillère au Cabinet du Premier Ministre de l'État de Palestine
(par visioconférence)

M. Alex Kane
Spécialiste du Moyen-Orient

M. Omar Dajani
Professeur de droit, University of the Pacific
Ancien conseiller juridique de l'Organisation de libération de la Palestine

M. Abdirahman Aynte
Directeur de la Division des partenariats stratégiques de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

29 février 2020

9 heures-12 heures **Deuxième séance plénière**
Action de la société civile

Lieu : Hall 6 A, Centre de conférences de Kuala Lumpur

M^{me} Dua'a Qurie
Directrice du Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes
(par visioconférence)

M. Akram Natsheh
Youth Against Settlements, Palestine
(par visioconférence)

M^{me} Ang Swee Chai
Militante malaisienne de longue date de la cause palestinienne vivant au
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Déjeuner **Réception en présence du Président du Comité**

14 heures-17 heures **Troisième séance plénière**
Soutien régional aux droits des Palestiniens

Lieu : Hall 6 A, Centre de conférences de Kuala Lumpur

M. Chandra Muzzafar
Président de l'International Movement for a Just World, Malaisie

M^{me} Zulaiha Ismail
Perdana Global Peace Foundation

M^{me} Sara Saleh
Australian Palestine Advocacy Network

M. Stuart Ward
Palestine Solidarity Campaign, Thaïlande

16 h 45-17 heures **Séance de clôture**

Lieu : Hall 6 A, Centre de conférences de Kuala Lumpur

Allocutions de :

M. Riyad Mansour
Représentant de l'État de Palestine

Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

M^{me} Nadzirah Osman
Représentante de la Malaisie
Secrétaire générale adjointe du Ministère des affaires étrangères,
Malaisie

Annexe II



Conférence internationale sur la question de Palestine

Soutien de l'Asie du Sud-Est aux droits du peuple palestinien

Kuala Lumpur, les 28 et 29 février 2020

Résumé établi par le Président

La Conférence internationale sur la question de Palestine ayant pour thème « Soutien de l'Asie du Sud-Est aux droits du peuple palestinien » s'est tenue à Kuala Lumpur les 28 et 29 février 2020 sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en coopération avec le Gouvernement malaisien et la Perdana Global Peace Foundation. Avant la séance d'ouverture, la délégation du Comité a participé à une réunion bilatérale avec le Premier Ministre malaisien, Mahathir bin Mohamad.

La Conférence a rassemblé des experts palestiniens et internationaux et des acteurs de la société civile d'Asie du Sud-Est, dans le cadre de l'effort de mobilisation mené pour soutenir la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien. Les intervenants ont évoqué les conditions de vie difficiles des Palestiniens sous l'occupation israélienne, soulignant qu'il était essentiel de prendre des mesures concertées afin d'inverser la tendance sur le terrain et de promouvoir une solution globale et juste prévoyant deux États, approuvée depuis longtemps par la communauté internationale.

Lors de la séance d'ouverture, le Président du Comité, Cheikh Niang (Sénégal), a reconnu l'appui de principe que la population d'Asie du Sud-Est apportait de longue date à la quête menée par le peuple palestinien pour se libérer de l'oppression et de l'occupation. La voie à suivre pour parvenir à un règlement juste était claire : la création de deux États – Israël et la Palestine – sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et au droit international. L'occupation, qui s'appuyait sur les profits tirés de l'injuste réalité actuelle, empêchait la réalisation d'une solution juste et perpétuait un système d'exploitation, d'expropriation et d'annexion. Pour beaucoup, le conflit israélo-palestinien était un conflit ethnique ou religieux. Mais il s'agissait plutôt d'un conflit entre ceux qui étaient du côté de la vérité et de la justice et ceux qui tiraient profit des discours mensongers et de l'oppression. Il existait également des Israéliens qui cherchaient des moyens de parvenir à une solution juste qui garantisse la liberté et la dignité de tous. Ceux-là étaient des alliés.

Dans son discours d'ouverture, le Coordinateur résident des Nations Unies pour la Malaisie, Stefan Priesner, représentant le Secrétaire général, a réaffirmé l'engagement de l'Organisation des Nations Unies d'aider les parties au conflit à sortir de l'impasse actuelle et à reprendre des négociations constructives pour mettre fin à l'occupation et concrétiser la solution des deux États. Notant que le Comité avait organisé cette conférence durant une période de tensions au Moyen-Orient, il a déclaré qu'une solution politique était plus que jamais nécessaire. Il a souligné que la position des Nations unies était que l'annexion du Territoire palestinien en Cisjordanie occupée, si elle était mise en œuvre, serait non seulement illégale au regard du droit international, mais fermerait également la porte aux négociations et porterait un coup fatal à la perspective de réaliser de manière viable la solution des deux États. Elle aurait également des répercussions négatives dans toute la région et compromettrait gravement les chances de paix. L'orateur a déclaré que le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, célébré cette année, était l'occasion de défendre les valeurs de la Charte des Nations unies afin de promouvoir la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le Représentant de l'État de Palestine et Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour, a souligné le lien historiquement fort entre la Palestine et la Malaisie. Il a vivement critiqué les propositions présentées par le Président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, qui s'inscrivaient dans le prolongement d'une politique qui avait déjà abouti à la reconnaissance de Jérusalem comme capitale souveraine d'Israël et au transfert de l'ambassade des États-Unis dans la ville. Ces mesures constituaient des violations du droit international et allaient à l'encontre des résolutions du Conseil de sécurité. L'orateur a déclaré qu'il incombait à tous, collectivement, de défendre Jérusalem, lançant un appel à l'aide à ses frères et sœurs malaisiens. Aucun Palestinien n'accepterait de telles propositions, qui diviseraient le territoire palestinien. L'orateur a indiqué que la Palestine n'avait pas besoin d'un nouveau plan, mais d'un mécanisme permettant d'appliquer les accords existants et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Il a souligné que l'unité palestinienne était indispensable. Il a affirmé que la Palestine devait remettre de l'ordre dans ses affaires intérieures et demandé que des élections soient organisées dans tout le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre malaisien, Mahathir bin Mohamad, a déclaré que les nations puissantes, défenseuses autoproclamées de la justice, de la liberté et de la démocratie, gardaient le silence face aux souffrances du peuple palestinien ou, pire encore, prenaient part aux actes d'injustice et de cruauté infligés aux Palestiniens. Notant que le thème de la Conférence était « Soutien de l'Asie du Sud-Est aux droits du peuple palestinien », il a déclaré que ce titre était judicieusement trouvé car il mettait en avant un message clé sur les droits du peuple palestinien, en cohérence et en accord avec les valeurs défendues par l'Organisation des Nations Unies. Soulignant les progrès remarquables accomplis par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, il a exhorté les États membres du bloc à poursuivre leur coopération avec le peuple palestinien non seulement dans les domaines politiques et économiques, mais aussi en ce qui concerne la poursuite de la justice et de la paix. Il a déclaré qu'ils devraient également utiliser leur voix collective pour adopter un front uni à l'appui des droits des Palestiniens. C'était l'objectif principal de la conférence de paix.

L'orateur a déclaré que le plan des États-Unis validait et renforçait la position d'Israël et était dépourvu de toute tentative de dialogue ou de négociation avec les représentants palestiniens de Cisjordanie ou de Gaza. Il constituait un affront aux efforts déployés au niveau international pour trouver une solution à la crise israélo-palestinienne actuelle, compromettait la solution des deux États et allait à l'encontre des accords et engagements conclus précédemment. Si ce plan était exécuté, Israël serait autorisé à annexer l'ensemble de ses colonies illégales, qui étaient à présent disséminées à travers la Cisjordanie et le vaste bassin agricole de la vallée du Jourdain. La Malaisie a réitéré son soutien à la création d'un État indépendant de Palestine, sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, par la mise en œuvre de la solution des deux États.

Au cours de la première table ronde, consacrée au thème « Situation dans le Territoire palestinien occupé », les intervenants ont analysé les retombées de l'annonce du plan des États-Unis sur la situation sur le terrain et sur les efforts internationaux visant à régler le conflit. Quatre-vingt-quatorze pour cent des Palestiniens s'opposaient au plan car il était très loin de répondre à leurs attentes minimales. Sa mise en œuvre aurait pour conséquence de priver les Palestiniens de leurs droits fondamentaux et de confisquer davantage de terres palestiniennes et servirait en fin de compte les intérêts d'Israël. Le plan était fondamentalement un accord entre Israël et les États-Unis, et non un accord entre Israéliens et Palestiniens, signe que les États-Unis avaient abandonné leur rôle de médiation. Toutefois, les participants ont déclaré qu'il ne suffisait pas de comprendre le contenu des plus de 180 pages de la proposition des États-Unis, mais qu'il fallait également présenter une contre-offre détaillée.

Aux États-Unis, le plan avait remis en cause le statu quo grâce auquel Israël pouvait toujours compter sur le soutien des deux partis. À l'heure actuelle, tous les candidats démocrates à la présidence étaient opposés à la proposition des États-Unis et avaient déclaré leur soutien à la solution des deux États, à laquelle le plan mettrait effectivement fin. Par conséquent, l'avenir du plan et de la politique américaine concernant la question de Palestine reposait sur le résultat des élections de 2020.

Il était essentiel que la communauté internationale se concentre sur les principes du droit international. Par exemple, la Commission du droit international avait donné une illustration du type d'action que les États devraient s'abstenir de commettre : reconnaître officiellement ou non comme licite une tentative d'acquisition de la souveraineté sur un territoire par le biais du déni du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il serait malaisé de trouver une meilleure définition des actions d'Israël en Cisjordanie et les défenseurs de la solution des deux États devraient utiliser ces arguments. D'autres orateurs ont préconisé de renforcer les initiatives de la société civile telles que le boycott et le désinvestissement, afin de compléter l'action collective des gouvernements, qui devraient également imposer des sanctions à Israël.

Le débat a également porté sur la situation de l'UNRWA. L'Office a été surpris par la décision des États-Unis de réduire leur contribution financière, les deux parties ayant signé récemment – en 2017 – un accord sur le maintien du financement. En décembre 2019, le mandat de l'UNRWA a été prorogé de trois ans, mais on craignait que, dans la période précédant son prochain renouvellement, en 2022, des efforts soient déployés pour y apporter d'importantes modifications.

Lors de la deuxième table ronde consacrée au thème « L'action de la société civile », les intervenants ont présenté différentes activités menées dans le Territoire palestinien pour lutter contre l'occupation. Ils ont notamment cité le mouvement de résistance populaire non violente visant à sensibiliser l'opinion publique à la ségrégation dont sont victimes les Palestiniens, les formations dispensées aux Palestiniens pour leur apprendre à rassembler des preuves des crimes commis par les forces israéliennes et à les publier dans les médias afin de contrer les dénégations des soldats et des colons, et les projets de préservation des oliveraies. Les représentants des organisations non gouvernementales palestiniennes se réjouissaient à l'idée de poursuivre leurs échanges avec leurs homologues d'Asie du Sud-Est.

Les intervenants palestiniens ont demandé à la communauté internationale de contribuer à mettre fin à l'impunité israélienne, d'appliquer le droit international et de faire régner la justice, de leur permettre d'exercer leur droit à l'autodétermination et de dénoncer le plan de M. Trump. Une oratrice a déclaré que les Palestiniens ne demandaient pas plus de droits que les autres, mais refusaient d'en avoir moins.

Une autre intervenante a parlé de l'aide humanitaire qu'elle avait apportée au peuple palestinien ces quarante dernières années, au cours desquelles elle avait collaboré avec la Société du Croissant-Rouge palestinien en tant que chirurgienne orthopédiste pour aider les Palestiniens au Liban et participé à l'organisation d'opérations de secours dans la bande de Gaza.

Les intervenants ont reconnu qu'en raison des divisions entre les factions palestiniennes et de la séparation entre la bande de Gaza et la Cisjordanie, il était plus difficile pour les organisations de la société civile de mobiliser des ressources. Ils ont souligné que l'occupation était rentable pour Israël mais qu'elle entraînait des conséquences néfastes pour l'économie palestinienne. En ce qui concerne la manière dont l'Asie du Sud-Est pourrait apporter son soutien, il serait difficile pour les organisations malaisiennes de la société civile de se déplacer pour aider les Palestiniens en raison des restrictions imposées par l'occupation, mais elles pourraient contribuer à sensibiliser la population de leur pays et de la région à la question de Palestine.

Au cours de la troisième table ronde, qui portait sur le thème « Soutien régional aux droits des Palestiniens », les intervenants ont déclaré que, dans l'ensemble, les gouvernements de la région soutenaient la cause palestinienne. Dans certains pays, la société civile soutenait activement la cause palestinienne, tandis que dans d'autres, ce soutien était au moins passif. Dans les années 1960 et 1970, l'appui au peuple palestinien avait atteint son apogée dans les pays du Sud, mais depuis, Israël, qui était associé au capitalisme prospère, avait consolidé son pouvoir et le soutien de l'Asie du Sud-Est aux Palestiniens s'était affaibli.

Des organisations locales, telles que la Perdana Global Peace Foundation, défendaient la cause palestinienne en organisant des forums, en utilisant les médias et en soutenant des projets – tels que l'aménagement de conduites d'égouts, l'installation de stations de dessalement et la création de laboratoires informatiques dans les universités – dans le Territoire palestinien occupé. La fondation avait bâti des garderies et créé un centre de rééducation pour les Palestiniens blessés durant les manifestations de la Grande Marche du retour organisées à Gaza.

La société civile pourrait prendre plusieurs initiatives, telles que des mesures de lutte contre le « mémoricide » d’Israël – qui vise à effacer la mémoire individuelle et collective afin de détruire la civilisation et l’identité palestiniennes – et l’établissement de tribunaux pour combattre l’impunité institutionnalisée d’Israël, ce qui pourrait inciter la Cour pénale internationale à agir. L’action collective pourrait permettre d’obtenir des résultats concrets favorisant la résolution pacifique du conflit israélo-palestinien. Les intervenants ont estimé que l’on pouvait tirer de nombreux enseignements des organisations européennes, notamment en ce qui concerne le mouvement en faveur du boycott, du désinvestissement et des sanctions.

D’autres groupes, tels que l’Australia Palestine Advocacy Network, ont contribué au renforcement des capacités et à la création d’alliances nationales et régionales, ce qui a permis d’élaborer de nouvelles stratégies et de bien formuler les problèmes. L’organisation a commencé à collaborer avec des jeunes Palestiniens vivant en Australie et en Nouvelle-Zélande, en proposant des webinaires individuels et des stages intensifs, et a organisé le voyage de parlementaires australiens en Palestine. Les intervenants ont également discuté des mesures que les organisations de la société civile pourraient prendre pour influencer les politiques gouvernementales sur la Palestine.

Lors de la séance de clôture, Riyad Mansour (Palestine) a déclaré que l’État de Palestine espérait bien poursuivre ses échanges de haut niveau avec la Malaisie. Il a exhorté les États à assumer la responsabilité qui leur incombait de faire échec au plan des États-Unis et de soutenir le consensus international visant à mettre fin à l’occupation, sur la base des frontières d’avant 1967. Comme le Secrétaire général l’a toujours dit, il la solution des deux États est la seule option. Il était de la responsabilité collective de tous, Palestiniens ou non, d’appliquer le plan mondial.

La Secrétaire générale adjointe du Ministère malaisien des affaires étrangères, Nadzirah Osman, a exprimé l’espoir que la communauté internationale parvienne à une solution durable prévoyant deux États qui permettrait aux deux parties de vivre côte à côte en paix. Elle s’est félicitée que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme ait publié la liste des entreprises qui faisaient des affaires dans les colonies, et a invité instamment tous les pays à l’examiner de plus près. Les colonies étaient illégales au regard du droit international. La Cour pénale internationale était prête à ouvrir une enquête sur les crimes de guerre qui auraient été commis par Israël. La communauté internationale ne pouvait pas rester sans rien faire pendant que des Palestiniens se faisaient tuer et que leurs terres étaient confisquées ; elle devait mobiliser les efforts et veiller à ce que la question de Palestine reste au premier plan des priorités de l’Organisation des Nations Unies.

Note : Le présent résumé vise à donner une vue d’ensemble des travaux de la Conférence. Un rapport détaillé, y compris des questions précises examinées au cours des débats interactifs, sera publié, en temps utile, par la Division des droits des Palestiniens.